

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 octobre 2019

PLFSS POUR 2020 - (N° 2296)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1500

présenté par
M. Véran

ARTICLE 46

À l'alinéa 10, substituer aux références :

« aux *b* et *c* du 1° »

les mots :

« au *b* du 1° ou relevant du *c* du 1° ».**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.